

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mil dix-huit, le 26 février**

Sur convocation en date du 20 février 2019, le Conseil Municipal s'est réuni en la Salle de conseil de Dinan agglomération (8 Bd Simone Veil – Dinan), sous la présidence de **Monsieur Didier LECHIEN, Maire de Dinan.**

**Membres en exercice : 53**

**ETAIENT PRESENTS :** M. LECHIEN - Maire, M. DEGRENNE - Maire délégué, Mme MEAL, Mme BALAY-MIZRAHI, M. LAGREE, Mme LE GUIFFANT, Mme PARIS, M. BOBIGEAT, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, M. HELLIO, M. TOUMINET, M. JOUNEAU, M. BONENFANT, Mme MERDRIGNAC, M. PASINO, Mme DESPRES, M. ORHANT, M. DERU, Mme de MILLEVILLE, Mme PATRY, Mme GUILLEMOT, M. BRUNET, M. SACHET, M. de BELLEVUE, M. FORGET, Mme LAISNE, M. BERTIER, Mme MISSIR, Mme BRIEC-LAME, M. GOUILLAUD, M. GOMBERT, M. BIGOT, M. BADOUAL, Mme BEDEL, Mme SOQUET, M. CROCHETTE, Mme BRINDEJONC, M. BARBE, Mme MALIDOR, Mme CARRE-FAIRIER, M. de POMMEREAU, M. BRAULT.

**ETAIENT EXCUSES :** Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC), Mme MASSART (pouvoir à Mme PATRY), Mme DESRAME (pouvoir à Mme PARIS), Mme TRISTAN (pouvoir M. BADOUAL), M. SEGARD (pouvoir à M. BRAULT).

**ETAIENT ABSENTS :** Mme DAGUIER, Mme PAULANGE, M. LEROUX, Mme RIO, Mme COURDAVAULT.

**SECRETAIRE :** M. SACHET

\*  
\* \*

**VŒU de soutien au mouvement « L'appel des coquelicots »**

Rapporteur : M. FORGET

Attendu que :

- Au sortir de la seconde guerre mondiale, la généralisation de la production et de l'usage des pesticides a pu sembler régler des problèmes qui restaient sans solution auparavant ;
- Les pesticides ne sont plus une réponse appropriée au modèle de développement de nos sociétés qui doit être durable ;

- Des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques démontrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et que le nombre de maladies chroniques a explosé ces dernières années ;
- La généralisation des pesticides est à l'origine du déclin massif de la biodiversité (disparition à une vitesse vertigineuse des abeilles, oiseaux, insectes...)
- Les professionnels, pris au piège et dupés par les fabricants, sont les premières victimes des pesticides (agriculteurs, ouvriers agricoles, épandeurs, employés de l'industrie agroalimentaire, techniciens testant les pesticides, ouvriers de l'industrie de production et de stockage,...)
- Sans fonds dédié, ce sont les agriculteurs qui supportent le financement de la prise en charge des victimes, via la mutuelle sociale agricole, et non les fabricants eux-mêmes ;
- Certains fabricants, mus par la recherche effrénée du profit, cherchent par tout moyen à contourner les mécanismes de régulation de l'usage des pesticides en proposant de nouvelles molécules sur le marché ;
- Dans son domaine de compétence, la commune nouvelle de Dinan, consciente des risques liés à l'usage de pesticides, a décidé de réagir. Elle s'est engagée dans une démarche « zéro phyto » et ne recoure donc plus à aucun pesticide dans l'entretien des espaces verts, de l'espace public, des cimetières, des terrains de sport et de la voie publique.

\*

\*\*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide par 37 voix POUR et 10 ABSTENTIONS** (Mme DESPRES, M. BARBE, M. BIGOT, M. CROCHETTE, M. TOUMINET, Mme LE GUIFFANT, M. ORHANT, M. GOULLAUD, M. GOMBERT et M. BONENFANT), M. PASINO ne prenant pas part au vote :

- de rejoindre l'Appel des coquelicots qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse ;
- de soutenir les victimes de maladies professionnelles et de demander des mesures visant la réparation intégrale de leur préjudice ;
- de demander au gouvernement et au parlement d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole. Cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

Pour expédition certifiée conforme,

Le Maire,

Didier LECHIEN

